



Nouveau site internet; rapport intermédiaire; information

Proposition:

Le Synode prend connaissance du compte-rendu oral de la présidente du Conseil synodal concernant la poursuite du projet «Nouveau site internet».

Explication

Le Synode a décidé lors de sa session des 14 et 15 décembre 2021 de lancer un nouveau site internet pour les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Pour ce faire, il a décidé, dans le sens d'un plafond des coûts, d'allouer un crédit d'engagement de 350'000 francs pour le projet «Nouveau site internet», à charge du compte des investissements. Afin de répondre au mieux aux multiples défis et exigences posés par un nouveau site internet, le passage à la nouvelle architecture se fera au courant de l'année 2024. Ce projet web complexe pourra ainsi être coordonné avec le projet de réorganisation en cours. Le Synode a demandé *«que le calendrier présenté soit respecté, voire accéléré vu la nécessité d'agir»*. De plus, le Conseil synodal est tenu *«d'informer le Synode chaque année, en hiver, sur l'avancement du projet «Nouveau site internet», et ce jusqu'à son terme»* (procès-verbal du Synode d'hiver 2021, p. 38s).

La décision du Synode ne comporte pas plus de précisions quant à la forme du rapport souhaitée. Il ressort du procès-verbal du Synode que l'heure des questions a été proposée comme cadre possible de présentation (procès-verbal du Synode d'hiver 2021, p. 31). Même si cette manière de procéder n'est pas explicitement prévue par les directives du règlement interne (art. 48, RLE 34.110), le principe d'une communication orale du Conseil synodal durant les débats n'a pas été remis en question. La forme orale permet d'exposer au Synode l'état d'avancement actuel du projet. En raison du délai de remise, un rapport écrit permettrait de présenter les avancées réalisées uniquement jusqu'en août, ce qui n'est pas adapté à la dynamique du projet en cours.

Depuis le dernier rapport présenté à l'occasion du Synode d'hiver 2022, les travaux nécessaires ont avancé de manière déterminée. Entre-temps, un aperçu conceptuel du nouveau site a ainsi été développé et la phase d'appel d'offres a pu être débutée. Comme exposé plus haut, la présidente du Conseil synodal donnera volontiers de plus amples informations de vive voix.